



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENTS N^{OS} 1802 ET 1803**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n^o 1802 intitulé :

Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2021

QUE le Règlement n^o 1803 intitulé :

Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2021

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance extraordinaire du 21 décembre 2020.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingt-deuxième (22^e) jour du mois de décembre deux mille vingt (2020).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca